

# L'ÉNIGME DE GLOZEL

## MYSTÈRE OU MYSTIFICATION ?

---

Faut-il parler de Glozel ? Hier encore, il y aurait eu quelque mérite à s'aventurer dans ce mystère qui avait troublé tant de têtes qu'on croyait plus solides ; il aurait même fallu un certain courage pour se risquer dans la bagarre, car l'horizon qui environnait Glozel n'était rien moins que serein : il y pleuvait souvent, et plus d'une fois il y tonna. Aujourd'hui que le mystère est éclairci et que les grondements des orages scientifiques se font plus lointains, on n'aura pas grand mérite à mettre le nez dehors et à tenter une exploration sommaire, sinon du champ de fouilles peu accessible et désormais sans grand intérêt, du moins parmi les constructions hasardeuses qui s'élevèrent avec une vertigineuse rapidité sur ce coin de terre désormais fameux, et que le verdict de la Commission internationale vient de balayer comme on souffle châteaux de cartes. A l'heure qu'il est, peut-être il pleut ou il neige sur ces arpents de glaise dont le nom faillit devenir historique. Marécage où l'on patauge, tapis feutré étouffant les bruits, effaçant le relief : double symbole qui traduirait assez bien la réalité, l'effondrement et le silence — encore relatif, il faut en convenir, — où viennent de s'abîmer les plus inconcevables fantasmagories archéologiques.

Mais hier ? Voilà près de deux ans que les revues scientifiques et d'autres, plus accessibles au grand public, se sont ouvertes à la « question de Glozel » et ont fait écho aux polémiques retentissantes que ces fouilles ont suscitées entre spécialistes. Des revues, la question est descendue jusque dans les journaux : l'homme de la rue, comme on dit chez nos voisins d'outre-Manche, ou, si vous préférez, le Français moyen en a été saisi. Ce n'est pas seulement à Vichy qu'on s'est passionné pour ou contre Glozel, qu'on en a disputé

dans les cafés ou aux abords des sources propices cependant à déterger la bile. Que de gens, qui seraient bien empêchés de distinguer le paléolithique du néolithique, se sont fait sur Glozel une opinion d'autant plus péremptoire qu'elle était aveugle ! Et les lourds vocables, qu'on s'envoyait à la tête ni plus ni moins que haches de pierre ou galets préhistoriques, de voler dans l'atmosphère chargée d'électricité glozélienne et antiglozélienne. On eût excusé semblables procédés de la part de ceux qui n'ont pas d'autre moyen de faire triompher une idée ou de venger une théorie culbutée par un adversaire au verbe plus vigoureux. Mais que penser de l'exemple donné par tels savants qui manquèrent de sang-froid et de sérénité scientifique au point d'apostropher leurs adversaires sur le ton des héros d'Homère ? Aujourd'hui que les plus violents sont des vaincus, il serait peu courtois de dresser le catalogue des épithètes héroïques qu'ils déterrèrent pour les besoins de leur cause. A force de vivre dans le commerce des primitifs, on risque de prendre leurs mœurs quelque peu rudes et d'emprunter leurs armes brutales. C'est ce que nous avons vu, et les savants étrangers, qui ont marqué les points et soupesé les projectiles, en auront pour longtemps à faire des gorges chaudes sur le dos de certains archéologues de chez nous.

Oublions ces écarts de tempérament et ces excès de langue ou de plume, pour ne retenir que l'essentiel. Et c'est ceci : une découverte archéologique — préhistorique même, si vous y tenez, provisoirement — s'est emparée de la curiosité publique presque à l'égal du dernier film sensationnel ou du crime du jour : voilà qui sort de la courante banalité. Si, pour comble de surprise, de la découverte fantastique qui, au dire d'un de ses plus chauds partisans, devait réserver un siècle de travail aux érudits et aux archéologues, il ne restait que le souvenir d'une immense illusion, d'une méprise colossale, qui sait, peut-être, d'une hallucinante mystification, nous aurions atteint les limites de l'invraisemblable. Et c'est, semble-t-il, ainsi que s'achève l'histoire ou la légende de Glozel. Avant d'arriver à cette conclusion que la lecture des journaux a rendue publique, repassons les diverses phases de cette étrange histoire. Étranger aux passions qui trou-

blèrent si profondément des discussions qui n'auraient pas dû se départir de la sérénité des cénacles scientifiques, n'ayant aucune théorie à défendre, aucune thèse à combattre de parti pris, je voudrais essayer de mettre un peu d'ordre en ce chaos et permettre au lecteur de se faire une idée sommaire, mais suffisamment exacte, des faits eux-mêmes, puis des interprétations qui en furent données. Dégagé des mille détails parasites qui ont brouillé les perspectives, cet exposé permettra de comprendre plus facilement le verdict que vient de porter, sur le cas de Glozel, la Commission internationale chargée d'enquêter et de juger. Les fouilles, les découvertes, leur interprétation, la question d'authenticité : autant de points sur lesquels je voudrais donc, sans lui demander un trop long effort, retenir quelques instants l'attention du lecteur.

### I. — Les Fouilles : simples Indications

Ce Glozel, qui devait connaître des heures historiques, ce Glozel dont les « actions » devaient *boomer* si haut pour s'effondrer dans le krach le plus retentissant, était, il y a moins de deux ans, parfaitement inconnu des archéologues aussi bien que des touristes. C'est, en effet, un tout petit hameau, situé à une vingtaine de kilomètres dans le sud-est de Vichy et à quatre kilomètres avant d'arriver à Ferrières-sur-Sichon, sur un éperon qui sépare le Sichon de son affluent le Vareille.

Des quatre maisons qui le composent, la plus importante appartient, depuis 1918, aux Fradin. Ces petits fermiers d'avant guerre, devenus propriétaires, n'auraient certes pas fait parler d'eux, sans l'étonnante surprise qui devait, un beau jour, sortir d'un médiocre terrain de pacage qu'ils avaient entrepris récemment de défricher, — de « défraîchir », comme dit le grand-père. Un minime accident préluda aux fouilles que l'on sait. Le 1<sup>er</sup> mars 1924, pendant que le jeune Fradin labourait ce coin de terre déshérité, le soc de sa charrue buta contre un obstacle. Quelques coups de pioche mirent au jour une manière de fosse voûtée en briques. Il en sortit quelques débris antiques, entre autres des fragments de

vases en grès bleuté, dont l'un aurait encore contenu des résidus de verre. L'ensemble parut appartenir à un four de verrier, comme on en rencontre communément dans la région aux abords des cours d'eau. L'instituteur de la Guillerme, M. Clément, n'hésita pas sur cette identification, bientôt confirmée par le savant céramiste qu'est M. Franchet<sup>1</sup> ; le fait était donc acquis<sup>2</sup>. On en serait resté là vraisemblablement, si l'exhumation du four en question n'avait été suivie de la découverte d'une tablette portant des signes d'écriture gravés *après* cuisson. La trouvaille, faite, paraît-il, non loin du « four », le 2 mars 1924, passa cependant inaperçue sur le moment. On n'aurait aucun témoignage s'y rapportant avant le mois de janvier de l'année suivante<sup>3</sup>.

C'est alors que nous voyons intervenir le docteur Morlet, médecin consultant à Vichy. A l'affût de toutes les découvertes locales, comme un autre médecin de Vichy qui me touche d'assez près, le docteur eut connaissance des trouvailles faites à Glozel. D'instinct, il flaira un site à fouiller, et cette intuition allait le servir au delà de toutes ses espérances. Au mois d'avril 1925, il fit donc une première apparition sur le champ qu'allaient illustrer les fouilles désormais fameuses. Il s'entend avec Émile Fradin pour poursuivre avec le concours de celui-ci l'exploration du champ situé au fond de la vallée du Vareille. Le binôme archéologique était constitué : celui qu'on a dénommé « l'archéologue en sabots » devenait le collaborateur, jusque sur la couverture des publications qui seront consacrées aux prochaines découvertes, du médecin fouilleur.

Presque dès les premiers coups de pioche attribuables à la raison sociale archéologique Morlet-Fradin, voici que trois

1. R. Dussaud, *Autour des Inscriptions de Glozel*. Paris, Colin, 1927, p. 8.

2. M. Dussaud est très affirmatif sur ce point et il écarte les hypothèses qui ont été proposées pour faire du four de verrier une tombe. La Commission internationale a préféré exclure toute interprétation : sépulture, four de verrier ou de potier, four à incinération? Elle évite de trancher la question, qui, du reste, n'a pas grande importance dans l'espèce. Rapport, p. 7, n. 1.

3. Elle se trouve mentionnée pour la première fois, croyons-nous, en compagnie d'un galet roulé portant lui aussi des signes gravés, dans le rapport de M. Clément, en date du 20 mai 1925. Je crois même savoir que M. Clément n'aurait pas vu de signes d'écriture sur la brique, en 1924 ; on les lui fit remarquer en 1925 seulement.

nouvelles briques portant des signes alphabétiques sortent de terre, en même temps que divers objets, dont un « atelier complet de verroterie ». Mais, à la différence de la première, les nouvelles tablettes avaient été gravées *avant* cuisson. Une brochure fit connaître les précieuses trouvailles, vers la fin de l'année 1925<sup>1</sup>. Date était donc prise, et déjà aussi préjugée l'attribution à l'âge « néolithique » des vestiges antiques exhumés du champ des Fradin. Quand il inscrivait cette épithète sur la couverture de cette première brochure, le docteur Morlet ne se doutait probablement pas des flots d'encre qu'il allait faire couler, ni du nombre de lances — pour prendre un terme noble — qu'il aurait à rompre pour défendre sa conquête et son idée. Quant à son collaborateur platonique, — sur le terrain littéraire s'entend, — je gagerais volontiers (sait-on cependant?) qu'il n'y voyait guère plus loin que ses bœufs.

Quoi qu'il en soit, à la fin de 1925, l'ensemble des tablettes inscrites sorties des fouilles du docteur Morlet et de son acolyte atteignait, sauf erreur, le chiffre de vingt et un. Elles étaient publiées immédiatement<sup>2</sup>. Mais la pioche allait plus vite que les presses : au cours de l'impression du deuxième fascicule, neuf nouvelles tablettes sortaient de terre, ajoutant quelques signes nouveaux aux caractères figurant dans le premier lot d'inscriptions.

L'été, qui ramène à Vichy les buveurs d'eau, provoqua les premières visites du chantier si fécond en surprises. Il vint probablement plus d'un curieux; mais aussi il arriva des savants. Attirés par la rumeur qui déjà se propageait, alertés surtout par les publications du docteur Morlet et de son jeune ami, des visiteurs patentés, des savants notoires s'ébranlèrent dans la direction de Glozel. Ils voient fouiller, ils mettent eux-mêmes la main à la pâte, sans métaphore, car le gisement glozélien se présente englué dans une argile tantôt meuble et tantôt visqueuse. Sous leurs yeux, on exhume divers objets. La chance favorise même M. Salomon Reinach. La

1. Docteur A. Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique. Premier fascicule*, Vichy, Belin, 1925.

2. Docteur A. Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique. L'Alphabet de Glozel. Deuxième fascicule*, Vichy, Belin, 1926.

couche explorée devant lui n'ayant pas donné grand'chose, à part une bobine en argile, une fusaïole, un vase et quelques autres menus objets, il exprime le regret de n'avoir pas vu sortir de terre une des fameuses tablettes à inscription. Pour être agréable au conservateur du Musée de Saint-Germain et au membre de l'Institut, le docteur Morlet demande à Émile Fradin où il a trouvé la tablette dernièrement découverte, qui est précisément en train de sécher. En cherchant au même endroit, on aurait peut-être des chances..., « car il y en a généralement plusieurs ensemble », ajoute le docteur à l'adresse de M. S. Reinach. Docilement, Fradin va tout droit au trou indiqué et sort la tablette demandée. M. Salomon Reinach paraît convaincu<sup>1</sup>. Quelqu'un qui ne le fut pas, ce fut M. Seymour de Ricci, qui, ce jour-là, accompagnait M. Salomon Reinach. « Tout cela ne signifie rien, réplique-t-il à une question du docteur Morlet. Il est impossible de reconnaître si des couches d'argile sont ou ne sont pas remaniées. Émile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver<sup>2</sup>! »

Ne nous arrêtons pas, si vous le voulez bien, sur ce terrible point d'interrogation posé, non pas de loin par un savant travaillant sur des comptes rendus ou un inventaire de fouilles, mais sur le terrain, par un témoin que certaines coïncidences impressionnent. La question d'authenticité soulevée par cette parole de scepticisme, une des premières, semble-t-il, sera envisagée plus utilement quand, parvenus au terme de cette enquête rétrospective, nous aurons rassemblé les pièces du dossier sur lequel doit porter le débat. Alors seulement on pourra peser et apprécier à leur valeur les arguments et les conclusions de la Commission qui vient de rendre son verdict contre Glozel.

D'ailleurs, pendant que les savants visiteurs s'en allaient, les uns convaincus et presque lyriques dans l'effusion de leur enthousiasme, d'autres plutôt inquiets et silencieux, d'autres enfin nettement hostiles et récalcitrants, les fouilles marchaient bon train. Laissons-les progresser, car il ne s'agit

1. Docteur A. Morlet, *les Journées mémorables de Glozel*, dans le *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> novembre 1926, p. 576.

2. *Mercure de France*, *ibid.*, p. 578.

pas d'en dresser le journal : le docteur Morlet s'en est chargé avec une hâte joyeuse et une conviction qu'il aurait voulu rendre communicative. Ne nous arrêtons même pas, en dépit de l'intérêt que pourrait avoir ce spectacle, à l'ouverture sensationnelle des deux tombes, d'où l'on devait, le 14 et le 21 juin dernier, retirer non seulement de quoi garnir toute une vitrine de musée, mais quelques débris d'ossements humains. Cet historique, qui a son intérêt pour des spécialistes, demanderait un exposé long et minutieux hors de proportions avec les préoccupations des simples curieux que nous sommes.

Au lieu de nous attarder sur le champ des fouilles, prenons donc un peu de recul pour embrasser d'un coup d'œil les trouvailles.

## II. — Inventaire sommaire des Trouvailles

Ce qui frappe, tout d'abord, dans le produit des multiples fouilles partielles, d'ailleurs passablement désordonnées, entreprises sur le terrain désormais légendaire des Fradin, c'est la multiplicité et la variété des objets sortis de ce gisement de si médiocre étendue. On serait tombé, par le plus prodigieux des hasards, sur une cachette antique, sur un véritable « nid » archéologique, qu'on n'eût pas été plus largement servi par la bonne fortune des fouilleurs. C'est, en effet, par centaines et centaines que se comptent les objets en argile, en pierre ou en os recueillis au hasard des sondages. Procédons à un rapide inventaire où il s'agira plutôt de donner une impression d'ensemble qu'un dénombrement méthodique des trouvailles. Ce sera, si vous le voulez, une manière d'échantillonnage des richesses glozéliennes.

*Argile.* — Des tranchées ou des excavations du docteur Morlet, sont sortis des vases en argile, les uns à peine durcis au feu, d'autres cuits avec plus de soin. Certains sont ornés de signes alphabétiformes ; d'autres, plus curieux, figurent schématiquement des têtes humaines. Ces masques sans bouche, au nez proéminent et court, aux yeux ronds surmontés du double arc d'épais sourcils, rappellent de façon étonnante les « têtes de chouette », familières dans la pré-

histoire hellénique<sup>1</sup>. D'autres fois, l'essai de représentation de la « personne » a été poussé plus loin : au lieu de la poterie à masque vaguement humain, ce sont de grossières idoles que la pioche de Fradin a fait sortir de terre. On distingue très nettement à quoi, en plus d'une tête grossièrement façonnée, se réduit le personnage, un homme. Le décrire serait plutôt difficile. Passons. Parfois, le potier glozélien s'est donné plus de licence encore : de l'homme, il ne reste plus qu'un masque placé à l'avant de la masse argileuse, tandis que le revers est occupé par un détail anatomique particulièrement exagéré<sup>2</sup>. Il est évident que de telles « figures », si l'on peut dire, ne sont pas faites pour l'exposition dans nos musées ouverts à tout le monde ; seuls des archéologues peuvent y trouver intérêt.

À la figuration humaine appartiennent encore une quinzaine de briques<sup>3</sup>, tantôt à peine « dégourdies » et tantôt entièrement durcies au feu, sur lesquelles apparaissent, non pas des dessins, mais des empreintes de mains. Ces mains — toutes des mains droites — sont énormes, « toutes très grandes et surtout très larges. Il y en a une de 26 centimètres de long, avec un médius de 12 centimètres, la largeur la plus grande est de 22 centimètres. Or, la main d'un adulte moyen moderne a comme dimensions correspondantes 18,8 et 9 centimètres. » Bref, de vrais « battoirs », avec lesquels seuls pourraient rivaliser des gants d'escrime ou de boxe. J'ai eu, en effet, la curiosité de mesurer l'empreinte de ma propre main : bien qu'elle soit de taille, elle eût disparu dans la paume d'un Glozélien.

La matière première argileuse a encore servi à modeler divers objets usuels tels que fusaïoles, bobines, pesons de tissage, timbres à ocre, etc.

*Pierre.* — La pierre est représentée, dans le butin des

1. *Les Vases inscrits de Glozel*, par le docteur Morlet, *Mercure de France*, 15 juillet 1927, p. 351 *sqq.*, cf. 15 octobre 1926.

2. Voir, par exemple, *Mercure de France*, 15 octobre 1927, p. 338 *sqq.* et 15 septembre 1926.

3. C'est du moins le chiffre indiqué, il y a quelques mois, par le docteur Morlet dans un article de *la Presse Médicale* du 16 février 1927, résumé, dans le *Mercure de France* du 1<sup>er</sup> avril 1927, p. 217 *sqq.*, par A. Van Gennep, à qui j'emprunte les détails que je retiens.

fouilleurs de Glozel, par des éclats de silex à taille intentionnelle (d'ailleurs en très petit nombre, ce qui est singulier), des fragments de pierre brute, des galets de formes et d'épaisseurs diverses, les uns perforés, les autres portant des signes d'écriture; des têtes de haches polies, des anneaux en schiste, des râpes à os, des éléments de collier, un harpon, une flèche, un croissant, etc.<sup>1</sup>. Mais l'attention est surtout attirée par ceux des galets sur lesquels se trouvent inscrits des signes alphabétiques et représentés des animaux dans un style rappelant, presque à s'y méprendre, l'art des graveurs de l'époque préhistorique. Qui n'a entendu parler du « renne » de Glozel? Gravé sur un galet, cet animal a suscité toute une controverse et provoqué une véritable littérature. Élan, daim, cerf élaphe, ce quadrupède a été alternativement tout cela, avant d'avoir été définitivement identifié avec un « renne marchant ». Pour le baptiser, on ne s'est pas contenté de regarder, comme vous et moi, le dessin ou l'original. On a consulté le docteur Alf Sommerfelt, professeur à l'Université d'Oslo, qui, lui-même, a jugé opportun de recourir aux lumières du docteur Brinkmann, directeur du Musée géologique de Bergen<sup>2</sup>. Souriront de ces minuties ceux qui ne se doutent pas de l'importance, en archéologie, du plus mince indice. Une représentation authentique (il convient de mettre l'accent sur cette épithète) du renne, sur un monument provenant des fouilles de Glozel, ce serait la preuve qu'au moment où le graveur glozélien esquissait la silhouette si vivante de cet animal, il avait sous les yeux des rennes, et cette simple indication nous reporterait à l'époque où cet animal vivait encore en France, donc tout au moins à la période du néolithique ancien. On conçoit l'importance capitale que les archéologues, partisans de l'antiquité du gisement glozélien, ont attribuée à cette figuration de renne. Cette bête ne datait-elle pas le gisement tout entier, permettant de lui attribuer l'antiquité la plus reculée? Depuis, hélas! il fallut déchanter. Mais, encore une fois, n'anticipons pas.

1. Voir *Mercury de France*, 1<sup>er</sup> et 15 août 1927, p. 592 *sqq.*, et p. 76 *sqq.* et *Revue des Études anciennes*, juillet-septembre 1927, p. 295 *sqq.*

2. *Mercury de France*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 308 *sqq.* et 15 septembre 1927, p. 591.

*Os et corne.* — Plus nombreux encore que les outils de pierre, les objets en os ou en corne sont sortis en foule du champ des Fradin. Les uns furent découverts, de-ci de-là, au hasard des fouilles, d'autres trouvés rassemblés, tel un mobilier ou un « nécessaire » funéraire, dans les tombes ouvertes au mois de juin dernier. Dans la collection, figurent sagaies, harpons, poinçons, pointes, spatules ou lissoirs, aiguilles, rondelles perforées, boutons (?), pendeloques, tubes à ocre pour la toilette (?)...<sup>1</sup>. Bref, tout un matériel de chasse ou de pêche, tout un outillage domestique. Ajoutez à cela des os d'animaux, des fragments de bois de cervidés, voire même quelques débris d'ossements humains, et vous aurez, sommairement résumé, le contenu de ces tombes dont le docteur Morlet a donné un inventaire détaillé, accompagné des conclusions qu'il a cru pouvoir en déduire sur le genre de vie, la civilisation matérielle, les pratiques funéraires des indigènes glozéliens.

*Inscriptions.* — Bien qu'elles soient gravées sur argile ou sur pierre, j'ai réservé, pour les présenter ensemble, ces monuments, les plus déconcertants de tous ceux qui sont sortis des fouilles de Glozel. Nulle part au monde, en effet, on n'a découvert, en un espace aussi restreint (20 mètres environ sur 35 à 40), un pareil nombre et une pareille variété d'objets portant des inscriptions. Vases en terre cuite, galets, instruments en os et en pierre : c'est une véritable débauche d'écriture. « La manie d'écrire obsédait les Glozéliens », comme le remarque avec humour M. Dussaud<sup>2</sup>. Mais s'ils prenaient pour confident de leurs pensées le premier objet qui leur tombait sous la main, présentant une surface susceptible de recevoir quelques caractères ou quelques mots, ils savaient aussi s'offrir le luxe d'un matériel spécialement destiné à cet effet. Leurs tablettes sont donc sorties, en foule, des fouilles du docteur Morlet et d'Émile Fradin. Ils eussent, par chance, mis la pioche dans des archives antiques qu'ils n'eussent pas fait plus riche cueillette. Quand, le 16 sep-

1. *Au champ des morts de Glozel*, par le docteur Morlet, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> et 15 août 1927, p. 592 *sqq.* et 76 *sqq.* Le mobilier de la seconde tombe comprenait, à lui seul, 121 pièces.

2. R. Dussaud, *op. cit.*, p. 23.

tembre 1927, M. René Dussaud faisait, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres réunie en comité secret, la courageuse et péremptoire communication sur laquelle j'aurai à revenir bientôt, déjà 150 tablettes d'argile portant des inscriptions avaient été exhumées du minuscule champ de fouilles de Glozel.

Peu importe, d'ailleurs, le chiffre, à quelques dizaines près. Retenons cette masse de documents écrits, déjà inquiétante par sa seule abondance. Retenons aussi l'étrange anomalie d'une tablette unique gravée après cuisson, tandis que toutes les autres ont reçu leur inscription avant de passer au feu. Observons que ces tablettes fragiles, souvent à peine « surprises » au four et donc essentiellement friables, souvent ramollies par l'humidité, sont cependant sorties de terre dans un état de conservation surprenant. « Les cassures, quand il s'en trouve, sont d'hier », observe M. Dussaud. Sur l'écriture qu'elles portent, j'aurai à revenir plus loin. Il suffit de noter ici que nous avons affaire non à des idéogrammes, du type à jamais consacré par l'antique écriture égyptienne, mais à de vrais caractères alphabétiques (ou alphabétiformes, si l'on préfère). Alphabet, d'ailleurs, d'une richesse surprenante, puisqu'on n'y compte pas moins d'une centaine de caractères différents.

Et voilà terminé l'inventaire sommaire que je m'étais proposé de dresser, pour rassembler, si l'on peut dire, les pièces du procès. Comment les interpréter.

### III. — Dans le champ des Hypothèses

Dès le début, les archéologues qui ont accepté, d'emblée, l'authenticité globale des objets sortis des fouilles de Glozel, se sont partagés en deux camps<sup>1</sup>. Gisement préhistorique, ont proclamé les uns, et ce furent les plus nombreux. Trouvailles d'époque gallo-romaine, ont conclu quelques isolés. Entre l'une et l'autre interprétation, il y aurait eu un écart

1. Il serait aisé de citer des noms, mais à quoi bon raviver des querelles qui devraient faire trêve? A quoi bon surtout dresser la liste de ceux pour qui le verdict de la Commission internationale équivaut à la condamnation d'une erreur? Mieux vaut s'en tenir aux théories, sans descendre aux personnalités.

de douze ou quinze millénaires, suivant ceux qui rejetaient le plus haut dans le passé la civilisation glozélienne, de quatre ou cinq seulement, à s'en rapporter aux interprètes plus modérés.

### *Hypothèse préhistorique*

Passons sur les détails et les explications, laissons de côté les divergences sur les dénominations, la chronologie relative au sein de la période quaternaire, dont l'âge néolithique représente l'étage le plus récent, pour nous en tenir à ce qui aurait résulté de cette attribution chronologique. La question vaut la peine d'être prise par ce biais, car si l'hypothèse préhistorique, telle qu'elle a été formulée à propos du gisement de Glozel, se fût trouvée vérifiée, elle aurait eu la conséquence étourdissante que voici.

A supposer que l'ensemble des objets provenant de Glozel eût dû être attribué aux temps préhistoriques, — précisons : à l'âge néolithique, puisque c'est à lui que divers indices ont fait songer, — nous nous trouverions reportés, ai-je dit, soit à douze ou quinze millénaires, soit à quatre ou cinq, s'il vous convient d'être moins généreux dans cette jonglerie avec les siècles. Il y aurait donc eu, à cette date, dans ce coin du Bourbonnais, une population pourvue d'une civilisation déterminée, que des milliers d'objets nous permettent d'étudier. Cette étude, le docteur Morlet l'a poursuivie au rythme des découvertes, avec une hâte à la fois impatiente et joyeuse. Pour lui, ce Glozel archi-millénaire n'a plus de secrets. Ces Glozéliens insoupçonnés hier, il les connaît aussi bien que, médecin, il connaît ses plus vieux clients. Il a démêlé leurs origines, il sait leurs habitudes, il décrit leurs industries, leurs métiers, leur art rudimentaire ; leurs mœurs, leurs coutumes, leurs idées religieuses lui apparaissent, traduites dans leurs idoles, leurs objets familiers, leurs tombes.

Or, — et c'est là le point vif de la question, — ces ancêtres lointains de nos plus antiques civilisations occidentales connues auraient été en possession d'un système d'écriture déjà très perfectionné, d'un alphabet dont l'alphabet phénicien ne serait que la réduction.

On entrevoit la conséquence formidable qui jaillirait de ces faits, si, encore une fois, ils avaient la consistance qu'on leur a trop facilement prêtée. Alors, en effet, qu'il est établi que l'écriture phénicienne a pris naissance aux environs du milieu du deuxième millénaire avant notre ère; que sa parenté avec l'égyptien est, sinon démontrée dans le détail, du moins appuyée sur une convergence d'indices qui ne laissent pas de place au doute; alors qu'il est admis, sur un ensemble de preuves formant bloc, que la civilisation phénicienne s'est propagée d'Orient en Occident, tout cet édifice historique s'effondrerait devant les trouvailles de Glozel! Ce serait même le retournement de bout en bout de l'histoire. Évanoui le « mirage oriental », qui nous aurait déçus depuis des siècles en imposant à nos esprits la contre-vérité d'une marche d'est en ouest de la civilisation méditerranéenne, il faudrait s'incliner devant la révélation inattendue d'une civilisation occidentale conquérante de l'Orient. Les Phéniciens, inventeurs incontestés de l'alphabet sémitique, — auquel se rattachent, par des liens de parenté jusqu'ici hors de controverse, les alphabets du monde gréco-latin, — ne seraient plus que les tributaires des Glozéliens. Et ceux-ci auraient été en possession d'un système d'écriture alphabétique complet, je ne sais combien de millénaires avant qu'apparaissent, sur des monuments dont les dates sont certaines, les premiers essais d'écriture alphabétique sémitique. Orient ou Occident? Le grand débat qui tenta quelques esprits aventureux serait désormais vidé. Par ce brusque revirement, l'orientation de la marche de la civilisation se trouverait retournée : au lieu que les terres, qui devaient porter le nom de la Gaule à l'aube de l'histoire « ancienne », aient été titulaires des apports de l'Orient, c'est de chez nous, de cet inconnu d'hier, de ce Glozel formidable et mystérieux, que la civilisation aurait pris le branle et se serait mise en marche pour conquérir l'Orient méditerranéen. A moins qu'au prix d'une hypothèse de plus (on ne l'a pas laissée échapper), on ne veuille reconnaître, dans les Glozéliens émergeant à la surface de l'histoire, « des émissaires lointains du monde oriental<sup>1</sup> ». Mais, même dans cette

1. *Mercur de France*, 15 mai 1927, p. 719.

supposition gratuite, tout le mystère subsiste, car il y aurait un écart de plusieurs millénaires entre les premiers et authentiques débuts de l'écriture sémitique relevés en Orient et l'écriture glozélienne qui serait venue d'Orient en Occident. A Glozel, elle aurait atteint tout son développement plusieurs millénaires avant qu'on la voie naître et lentement se développer en Orient !

Ce prodigieux chambardement des données historiques les plus solidement assises n'aurait-il pas dû faire hésiter, à moins qu'ils ne fussent pris de vertige, les échafaudes d'hypothèses ? C'est, en effet, une loi d'expérience que les découvertes les plus inattendues viennent toujours combler un vide dans la trame lacuneuse de l'histoire : les faits nouveaux s'insèrent à la place qui les attendait, et c'est justement leur emboîtement normal dans l'ensemble qui crée tout d'abord une présomption en faveur de leur authenticité. Or, pour Glozel, ce serait précisément tout le contraire. C'est en fonction de ce fait aberrant, réfractaire à toutes les constructions historiques les plus solides, qu'il faudrait reviser toutes nos connaissances de l'antique civilisation orientale méditerranéenne. Cette conséquence n'arrêtait pas M. Salomon Reinach. « Glozel, a-t-il écrit, n'a que faire de la chronologie. C'est Glozel, une fois admis, qui reformera la chronologie<sup>1</sup>. » Glozel serait donc « le nombril du monde ». Quand M. Dussaud se permettait cette raillerie féroce, il savait bien ce qu'il disait et il n'était pas dupe du fallacieux mirage qui fit tant de victimes.

### *Hypothèse gallo-romaine*

De ces victimes ne fut pas M. Camille Jullian. Trop clairvoyant et trop indépendant pour emboîter le pas derrière la phalange des « néolithiques », le savant professeur du Collège de France ne donna pas dans la turlutaine du glozélien archi-millénaire. Sa connaissance exceptionnelle des antiquités gallo-romaines et sa prodigieuse érudition le mirent sur la voie d'une hypothèse qui n'allait pas tarder

1. Cité par le docteur Morlet, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> juin 1927, p. 475.

à prendre corps à ses yeux. En défiance *a priori* contre l'in vraisemblable antiquité prêtée aux découvertes du docteur Morlet, M. Camille Jullian crut avoir trouvé, à une tout autre époque, la place du gisement glozélien, et son interprétation dans un sens bien différent de celui où s'étaient lancés ses principaux patrons. Dans une lettre au président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en date du 29 août 1926, l'éminent savant prenait date et marquait sa position dans la controverse<sup>1</sup>. Excluant certains objets, dont l'authenticité lui inspirait des soupçons, il retenait un ensemble de documents glozéliens qui, d'après lui, auraient appartenu purement et simplement à l'époque gallo-romaine. Cette masse disparate d'objets de toute sorte aurait même constitué l'appareil d'une *officina feralis*, autrement dit d'un atelier de sorcellerie, de l'époque des Antonins ou des Sévères. « Je ne crois pas qu'il existe, écrivait-il, dans le monde classique, un gisement de sorcellerie aussi complet que celui de Glozel. Inscriptions sur briques, signes sur pierres, gravures d'animaux propices ou fantastiques, amulettes de tout genre, simulacres pour envoûtements, vaisselle de sorcière, verroterie talismanique, tout y est de ce qui était nécessaire aux opérations magiques. Et ce qui ajoute à l'intérêt de ce gisement, c'est qu'il est en un des points les plus reculés de la Gaule, et des derniers temps de la domination impériale<sup>2</sup>. »

A soutenir cette hypothèse, M. Camille Jullian dépensait des prodiges d'érudition, des merveilles d'ingéniosité. Des vieux formulaires magiques, des mémoires spéciaux consacrés à l'étude des manifestations les plus diverses de la sorcellerie antique, il tirait avec un rare bonheur des rapprochements plausibles, des confirmations inattendues de l'hypothèse séductrice. Les inscriptions elles-mêmes parurent lui avoir livré leur secret. Dans ces semis plus ou

1. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 3 septembre 1926, p. 207-208. Cette lettre ne fut que le prélude de deux importantes communications faites à l'Académie, les 5 et 12 novembre de la même année, dont on trouvera le texte intégral rectifié et complété sous le titre : *Au champ magique de Glozel*, dans la *Revue des Études anciennes*, t. XXIX, 1927, p. 157-186 et p. 295-299.

2. *Revue des Études anciennes*, loc. cit., p. 157.

moins irréguliers de caractères, il crut reconnaître, mêlés à de vraies lettres, des signes cabalistiques. Isolant les premières, qui seules pouvaient prêter à une lecture, il eut la surprise d'y reconnaître, semblait-il, une cursive *latine* de basse époque. Muni de cette clef, il déchiffra des mots et y retrouva, à ce qui lui parut, des fragments de formules magiques connues.

L'examen détaillé de cette hypothèse nouvelle et sa discussion entraîneraient des développements en partie inutiles depuis le tournant décisif qu'a pris, le mois dernier, la « question de Glozel ». Retenons seulement, à l'avantage de M. Camille Jullian, le mérite d'avoir fait redescendre, des nuées de la préhistoire, les découvertes de Glozel vers la terre ferme de l'histoire. Cette chute de quelques millénaires préluait à une autre culbute, à l'effondrement dans le néant.

#### IV. — Authenticité et Antiquité ?

« Néolithique » ou « gallo-romaine », les deux hypothèses principales dont il vient d'être parlé s'appuyaient naturellement sur l'authenticité globale ou partielle des monuments dont elles apportaient une interprétation.

Si surprenant qu'il nous paraisse, aujourd'hui que nous savons à quoi nous en tenir, c'est un fait que nombre de savants — et non des moindres — ont accepté d'emblée, au moins dans les débuts, l'authenticité des produits des fouilles de Glozel. Que des archéologues notoires aient pu laisser surprendre à ce degré leur bonne foi, c'est ce dont il est aisé de s'étonner maintenant. Mais cette erreur collective (ou de peu s'en faut) peut bien faire valoir quelques excuses. Quand un objet antique paraît sur le marché archéologique, il est toujours accueilli avec une défiance que justifie l'habileté poussée jusqu'aux extrêmes limites de l'art des faussaires modernes. N'importe quel acquéreur d'antiquités n'ignore pas, en effet, que rien ne ressemble plus exactement à un objet ancien authentique qu'une contrefaçon. Bien rares sont donc les acquéreurs — en dehors de certains amateurs, vraie providence des faussaires, — qui, de but en blanc, traitent avec les courtiers, souvent plus ou moins marrons,

qui déballent devant eux leurs « antiquités ». La pièce en vaut-elle la peine, surtout si elle sort de l'ordinaire, si l'on se trouve en présence de quelque objet « hors série », on procède à une enquête, on essaie de remonter d'intermédiaire en intermédiaire jusqu'au fouilleur ; on se fait préciser les détails de la découverte, et, si de l'enquête se dégage un faisceau de probabilités rassurantes, si, par ailleurs, les critères d'antiquité permettent un jugement favorable, on a des chances de ne pas faire un marché de dupe. Des chances seulement, car il n'est pas inouï que les plus savants, les plus habiles se soient laissé induire en erreur.

Or, à Glozel, pas d'intermédiaires suspects. Jamais personne n'a mis en doute la parfaite probité et la bonne foi du docteur Morlet. Et comment aller, sans preuves, suspecter le petit paysan qui lui sert d'adjoint ? Pas d'incertitude non plus sur la provenance, pas de certificats d'origine douteux ou maquillés pour les objets sortis des fouilles. Le champ, la mine pourrait-on dire, est là, accessible. Venez, fouillez, vous trouverez vous-même. Des savants déjà gagnés sont venus, ils sont partis raffermis dans leurs convictions ; d'autres ont paru, hésitants ou mal à l'aise : des trouvailles opportunes, exécutées sous leurs yeux, ont fait apparaître les pièces à conviction. Et c'est ainsi que s'est assez vite créé ce concert, sinon cette unanimité, dans la conviction de l'authenticité des produits du fameux champ glozélien. Et la conviction des plus qualifiés s'est faite communicative. Comment douter d'ailleurs, pouvaient arguer les prudents et les indécis, quand on a lu la lettre d'un conservateur réputé d'un musée préhistorique étranger, écrivant que, pour poser à nouveau, après les expériences faites, la question de l'authenticité, « il faudrait être aveugle ou malhonnête » ; quand on a entendu un autre savant étranger déclarer péremptoirement : « Glozel est, d'après mon opinion, absolument authentique » ; et un autre, que nier cette authenticité, ce serait « s'opposer à l'évidence même » ; quand, enfin, un autre maître, un Français, un archéologue patenté, a déclaré que tous les objets découverts à Glozel, « quelque extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance, et que l'hypo-

thèse d'une mystification, la première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable » ; que « ce n'est pas, comme on dit, à prendre ou à laisser, mais à prendre tel quel » ?

Et cependant, quelques bons esprits, plus fermes et plus indépendants que nombre d'autres, résistaient à l'envoûtement, à cette sorte d'hallucination collective qui semble avoir égaré tant d'hommes d'un savoir et d'un mérite reconnus. Les uns se taisaient, non qu'ils fussent dépourvus de conviction, mais parce qu'il leur répugnait de se lancer dans un débat où, dès le début, manqua la sérénité, — c'est bien le moins qu'on puisse dire. D'autres parlaient. Il ne tardait pas à leur en cuire. Avait-on risqué une observation défavorable à la camarilla qui avait fait de Glozel son fief, avait-on osé émettre un doute quelque peu appuyé, du camp ennemi on criait à la « campagne de scepticisme », quand on ne s'oubliait pas jusqu'à incriminer d' « impudentes diffamations ».

Il fallut donc une dose de véritable courage à celui qui devait faire le premier effort décidé pour débrider l'abcès glozélien. Conservateur au musée du Louvre, membre de l'Institut, historien des civilisations préhelléniques, spécialiste en archéologie orientale et en épigraphie sémitique, M. René Dussaud était qualifié pour parler avec autorité. Il le fit, le 16 septembre dernier, devant ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres réunis en comité secret. Depuis, par une crânerie dont il faut lui savoir gré, il a publié en brochure, avec quelques additions, le texte de cette importante communication <sup>1</sup>. C'est ce qui me permet de résumer ici l'essentiel de sa démonstration.

Pour des raisons dont il était le meilleur juge, M. Dussaud s'en est pris aux seules tablettes inscrites. Or, des observations minutieuses auxquelles il s'est livré, se dégage ceci :

« A la fin de 1925, on disposait de vingt et une tablettes couvertes de caractères, sans compter les nombreux galets et ustensiles divers en os ou en terre cuite portant les mêmes signes. L'écriture glozélienne pouvait être considérée comme

1. René Dussaud, *Autour des Inscriptions de Glozel*. Paris, Armand Colin, octobre 1927.

à peu près complètement déterminée. » Et, de fait, le docteur Morlet tirait de cet important matériel une liste de quatre-vingt-un signes glozéliens<sup>1</sup>, parmi lesquels un tableau comparatif entre le glozélien et le phénicien permettait de retrouver les vingt-deux caractères de l'alphabet phénicien. Ressemblance « frappante », « identité presque absolue » des deux écritures ; il y avait même plus : à comparer le phénicien et le glozélien avec l'égyptien hiéroglyphique, il ressortait de ce double rapprochement que les Phéniciens auraient emprunté leurs signes, non pas à l'égyptien, comme on l'admet communément, mais au glozélien néolithique.

Malheureusement pour la « démonstration », les fameux caractères phéniciens relevés parmi les signes d'écriture glozélienne, loin d'appartenir, comme on eût dû s'y attendre, aux plus anciennes formes de l'alphabet phénicien, reproduisaient, tout au contraire, les caractères de l'écriture phénicienne la plus récente, celle du fameux sarcophage d'Eshmouazar (cinquième siècle) conservé au Louvre. Première cause de stupéfaction, et premier indice d'un mystère préoccupant. D'autres causes d'étonnement allaient surgir des trouvailles suivantes et apporter la clef du mystère... Voici, en effet, que sortirent opportunément de terre neuf autres tablettes (découvertes entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926), apportant, cette fois-ci, quelques caractères phéniciens d'une paléographie plus ancienne, nettement apparentée avec la graphie de la stèle de Méša, roi de Moab (vers 842 av. J.-C.) qui est, comme chacun sait, un des joyaux du Louvre.

Tels sont les faits principaux.

Il en résulterait que, dans cette écriture glozélienne, dont on fixe l'époque à l'âge néolithique, dans cette écriture archi-millénaire, nous devrions reconnaître l'ancêtre, le prototype du phénicien, ou tout au moins le fonds commun de signes d'écriture auquel les Phéniciens auraient emprunté les éléments — tous les éléments — constitutifs de leur alphabet ; et que, d'autre part, nous trouverions, dans ces

1. Les découvertes ultérieures ont porté le nombre de ces signes à 106. Voir docteur Morlet : *Formation indigène de l'alphabet de Glozel*, dans le *Mercure de France*, 15 avril 1927, p. 362 sqq.

modèles d'il y a quatre mille ans (pour ne pas dire dix ou douze mille), précisément les formes qu'une évolution indépendante avait lentement produites au cours des siècles de l'existence autonome de l'alphabet phénicien. Cette écriture, en effet, nous est connue par des monuments datés qui s'échelonnent entre le treizième siècle avant notre ère et le cinquième, pour nous arrêter à cette date. Or, à Glozel, sur une aire de quelques centaines de mètres carrés, dans une couche d'une épaisseur infime qui oblige d'attribuer à la même époque tous les monuments qui en sont sortis, on retrouvait, pêle-mêle, les signes phéniciens du neuvième et du cinquième siècle avant notre ère, et tout ceci, encore une fois, aurait remonté à je ne sais combien de millénaires au delà des origines connues de l'écriture phénicienne !

Pour un spécialiste, la cause était entendue, d'autant plus que divers indices troublants venaient projeter un jour singulier sur cette étrange énigme. Mais c'est là une autre histoire. Si le flair archéologique de M. René Dussaud n'a pas été trompé, il y a dans son opuscule une ébauche d'enquête qui pourra peut-être un jour permettre de dépister le faussaire. Car il ne saurait y avoir de doute au jugement du savant épigraphiste : les inscriptions de Glozel (celles du moins qui ont été publiées, sur lesquelles seules on peut se prononcer) sont des *faux*, « tous ces textes sont le produit de la même fabrique moderne ».

On imagine le bruit que fit dans Landerneau cette magistrale exécution des tablettes glozéliennes<sup>1</sup>. Glozéliens et antiglozéliens échangeaient de vigoureuses « aménités », et il y avait tout au plus un euphémisme administratif dans la lettre où M. le ministre de l'Instruction publique, constatant « l'émotion considérable soulevée tant en France qu'à l'étranger par les découvertes faites dans le gisement de Glozel », manifestait l'intention du gouvernement de ne pas se désintéresser de la question. Par sa lettre du 5 octobre<sup>2</sup>, M. Herriot décidait donc « d'ouvrir une instance en classe-ment pour le gisement et pour les objets en provenant ». Un

1. On en trouvera quelques échos dans les pièces publiées par M. René Dussaud en appendice dans sa brochure.

2. *Le Temps* du 6 octobre 1927; reproduite par M. Dussaud, *op. cit.*, p. 56.

délégué de l'Instruction publique suivrait les fouilles au cas où elles seraient poursuivies, et inventaire serait dressé de tous les objets déjà découverts et actuellement conservés soit chez le docteur Morlet, soit chez les Fradin.

Je ne sais à quelle influence obéissait M. Herriot lorsqu'il édictait la mesure à laquelle il vient d'être fait allusion, toujours est-il que sa lettre officielle avait été devancée de quelques jours par une décision, partie d'Amsterdam celle-là, dont les résultats provoquèrent le coup de théâtre dont les journaux du 24 décembre nous apportèrent la retentissante nouvelle. Le 24 septembre donc, au terme de sa troisième session, l'Institut international d'Anthropologie adoptait un vœu, en vertu duquel une Commission internationale serait désignée pour se rendre à Glozel et y procéder à l'étude intégrale du gisement et des objets mis à jour. L'exécution ne souffrit que le délai indispensable pour former et mobiliser l'équipe de spécialistes, lui ménager l'autorisation ministérielle, désormais nécessaire depuis la mesure prise par M. Herriot, si bien que la Commission se trouvait réunie à Vichy, le soir du 4 novembre. Trois jours durant, du 5 au 7 novembre, elle se livra à une étude minutieuse de la contexture du terrain et exécuta quelques fouilles; la journée du 8 fut consacrée à l'examen des os et du mobilier découverts antérieurement et conservés par MM. le docteur Morlet et Fradin, à Vichy et à Glozel. Ainsi se préparèrent les éléments du Rapport publié depuis peu de jours<sup>1</sup>. En voici les linéaments essentiels.

Les fouilles de la Commission, conduites avec une méthode rigoureuse et les précautions les plus minutieuses, aboutirent à deux constatations particulièrement troublantes. Parmi les objets découverts au cours de ces fouilles<sup>2</sup>, deux se trouvaient engagés dans la couche de terre dans une position tout à fait anormale : un galet plat ovalaire gravé reposait

1. *Fouilles de Glozel. Rapport de la Commission internationale. Supplément à la Revue anthropologique*, nos 10-12, 1927. Paris, Émile Nourry, 62, rue des Écoles. Prix : 5 francs.

2. Ces objets sont en petit nombre : l'inventaire qui en a été dressé (Rapport, Annexe I, p. 28 sq.) ne comporte que 14 numéros, encore les objets numérotés 1, 2, 3, 4, de petits fragments de pierre dure, ont-ils été reconnus sans intérêt.

« presque verticalement sur sa tranche », et un anneau en schiste avec gravures animales et signes gravés sur les deux faces, se présentait « placé presque verticalement sur sa tranche » dans la couche. Or, cette position, observe la Commission, « ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement nécessaire préalable de la terre végétale ». La couche sous-jacente aurait donc été adroitement truffée<sup>1</sup>.

Cette importante observation devait, du reste, trouver confirmation dans une découverte encore plus surprenante. Dans la matinée du 7, la Commission avait remarqué la présence, dans la seconde couche du terrain (qui en présente trois superposées), d'une grande poche de terre plus meuble. Une coupe verticale bien nette du front de fouille mit en évidence que le dénivellement des couches, dont les plans de séparation apparaissaient nettement distincts, avait été modifié par un travail artificiel. On avait l'impression « qu'une motte de terre (de la couche supérieure) avait été enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place ». Ceux-ci ayant rempli une partie de la cavité, « la motte remise en place ne pouvait plus raccorder ses plans avec ceux de la surface environnante ». Or, dans cette cache, « de date assez récente sans doute, en tout cas non ancienne », on découvrit, dans la terre meuble qui s'enlevait à la main, un assez gros bloc de pierre posé de champ, et, plus bas, une brique « extrêmement molle » portant des signes alphabétiformes. La démonstration était faite : ces objets avaient été enfouis « par le haut », « *postérieurement à la formation de la couche végétale*, et à une date qui, certainement, n'est pas ancienne ».

L'examen de la plus grande des tombes<sup>2</sup> devait également fournir des indices défavorables à son antiquité. L'état de « vide » à peu près complet dans lequel elle se trouvait quand on l'ouvrit, ainsi que la dépression très nette du sol au-dessus de cette tombe seraient inexplicables dans l'hypothèse d'une antiquité quelconque, non pas millénaire, mais simplement

1. Cette constatation officielle sera une revanche pour M. Vayson de Pradenne qui fut un des premiers à soupçonner le truquage. Il sait ce que sa clairvoyance lui coûta.

2. La tombe n° 2 du docteur Morlet, ouverte en juin dernier.

séculaire. Tout s'éclairerait, au contraire, si on admettait que la construction de cette « tombe » ne remonterait qu'à quelques années. (P. 20.)

Enfin, l'étude sommaire<sup>1</sup> des os et du mobilier recueillis antérieurement et conservés chez MM. le docteur Morlet et Fradin ne fournit aucun indice valable de nature à contredire les observations faites sur le terrain, dans l'exploration du gisement. Bien au contraire, l'ensemble de cette collection (quelques pièces mises à part, sous réserves) produisit une impression nettement défavorable. Si sommaire qu'elle soit, l'analyse qu'en donnent les auteurs du Rapport ne néglige aucune nuance. Il me faudra me contenter d'un résumé brutal, sans autre prétention que de condenser en quelques lignes les résultats tangibles de cet examen.

« Les quelques fragments de crânes humains recueillis à Glozel offrent des particularités inexplicables » : sur les mêmes pièces, ici, des arêtes « mousses », résultant, semblerait-il, d'une corrosion naturelle; là, « cassure franche, nette, à arêtes vives », excluant l'hypothèse (si ces fragments ont été trouvés dans cet état) d'un séjour prolongé dans les « tombes ». Des objets en os, les uns<sup>2</sup> offrent la même patine, le même degré de fossilisation<sup>3</sup>, incomplète d'ailleurs; les autres, « toute une gamme allant de l'os paraissant tout frais jusqu'à l'os amené au même degré de fossilisation » que ceux de la précédente série.

Les céramiques, qui sont innombrables, ne présentent pas le chevelu de racines et de radicelles qui aurait tapissé la paroi de vases ayant séjourné longtemps dans la couche. On n'y remarque point — pas plus, du reste, que sur les objets en os — la morsure des racines<sup>4</sup>, ce qui est étonnant. Quant

1. La lettre ministérielle du 29 octobre ne visant que le gisement, la Commission ne put enquêter officiellement sur ce mobilier; elle se borna donc à une étude, mais celle-ci fut « sérieuse », en prévision d'une discussion ultérieure.

2. Ce premier groupe comprend les objets trouvés lors des fouilles de la Commission. La même homogénéité apparente se retrouve dans les objets en os trouvés en présence de MM. Salomon Reinach, Espérandieu et Peyrony.

3. La Commission a tenu à préciser qu'en employant le terme « fossilisation », elle indique seulement un commencement de transformation moléculaire peut-être très récente.

4. Deux briques et un vase portent cependant la marque de racines qui les ont

aux objets désignés comme des haches polies, ce ne sont ordinairement que de simples cailloux triangulaires, « auxquels on a donné un semblant de tranchant », en les affûtant « avec une râpe ou une lime maniée à la main en tous sens, peut-être même sur une meule tournante », technique combien différente du polissage des haches néolithiques !

Sur les galets gravés, on constate que les traits de certaines gravures n'offrent pas, à première vue, la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont gravés. « Certains anneaux de schiste semblent avoir été taillés par éclats au couteau. » Un harpon en schiste « donne l'impression d'un objet taillé avec un outil en métal ». Même remarque pour un harpon en os, dont les signes gravés peuvent difficilement avoir été réalisés autrement qu'à la gouge.

Les constatations faites dans les collections Morlet et Fradin rejoignant, dans une convergence absolue, les observations recueillies sur le terrain et les données des fouilles, le verdict de la Commission ne pouvait être autre que celui qu'elle a rendu, le 14 décembre. A l'unanimité, elle a conclu à la *non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel*.

La conclusion du rapport ne porte, en effet, que sur l'ensemble, car, par scrupule de probité, les commissaires ont retenu de « ce prodigieux ensemble » quelques objets : « les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, leur semblent bien authentiques <sup>1</sup> ».

\*  
\*\*

Et nous voilà ramenés aux bœufs d'Émile Fradin accro-

perforés ou s'y sont incrustées. Mais la Commission, en enregistrant ce détail, en souligne le peu d'importance : « Il s'agit là de racines de fougères, nécessairement récentes, puisqu'elles n'ont subi qu'un commencement de décomposition, plus exactement de dessiccation. »

1. Elle « n'exclut pas totalement non plus l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens; ainsi « elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent pas à la seule vue l'apparence d'objets faux ». — D'autres sont moins généreux, et il semble bien que le dernier mot doive rester à l'abbé Breuil, ainsi qu'à l'expert Champion, dont le rapport s'annonce accablant.

chant, le 1<sup>er</sup> mars 1924, les restes du four de verrier. Les premières trouvailles du petit laboureur au nom désormais historique, voilà, à peu de chose près, tout ce qui reste des quelque mille cinq cents pièces du musée glozélien. Les bœufs de Fradin ont été les fouilleurs les plus chanceux, puisque, de toutes les découvertes faites dans ce champ de labour, il n'y a guère que les leurs qui n'aient pas été suspectées.

On pourrait rire de cette étourdissante aventure, si elle n'avait déchaîné les passions véhémentes dont tout le monde a perçu des échos. Ce n'est pas hier que certains assyriologues ont eu la réputation d'avoir la dent dure. Les spécialistes se souviendront de Menant, de Pognon et de Jules Oppert. N'ai-je pas moi-même entendu, il y a tout juste vingt-trois ans, dans une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ce dernier traiter de « bourrique » M<sup>onsieur</sup> Scheil, qui n'était pas son collègue, pour avoir eu le tort d'avoir raison contre une théorie du maître vieilli ? Dans le douloureux débat qui vient de s'achever, certains savants, et d'autres qui ne le sont pas, ont dépassé toutes les mesures. En franchissant l'enceinte des cénacles où on se réconcilie aisément après avoir vigoureusement ferrailé, ces querelles violentes ont déconsidéré la science, facilement rendue responsable des erreurs de quelques-uns de ses représentants, et elles ont ameuté l'opinion publique. Le verdict de la Commission internationale l'apaisera-t-il ? On peut en douter. Car, en dehors de quelques savants, trop engagés pour désarmer de bonne grâce et qui s'accrochent désespérément à leurs illusions, il y aura toujours des journalistes pour exploiter cette « actualité ». S'ils sont à court de copie sensationnelle dans le genre archéologique, ne serait-ce que pour se renouveler et ne pas laisser croire que la France a eu le monopole des erreurs, qu'ils reprennent en feuilleton rétrospectif l'histoire autrement fameuse du Deutéronome de Shapira, offert au British Museum en 1883, ou celle, encore plus giboyeuse, des poteries moabites de Berlin, y compris *la pipe d'Astarté*, qui, onze ans plus tôt (1872), suscitèrent de si ardentes controverses. Les deux fois, Charles Clermont-Ganneau, qui joignait à un savoir prodigieux un flair de policier, dépista magistralement la fraude et prit le

faussaire la main dans le sac<sup>1</sup>. Il est mort cinq ans trop tôt, car son regard aigu et son rire retentissant eussent fait prompte justice de l'épigraphie glozélienne. Du moins, le service qu'il eût rendu à la science, M. René Dussaud n'a pas hésité à en revendiquer l'honneur et la charge, à une heure où le courage de la vérité n'allait pas sans risque.

De cette lourde mésaventure, dans laquelle la prudence de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'a préservée de tout faux pas, tirons cette conclusion pratique que : pas plus que les autres sciences, l'archéologie n'est à l'abri des mystifications ; et que celles-ci seront d'autant plus fréquentes et d'autant plus lourdes que des touche-à-tout sans formation, générale ni spéciale, se mêleront de découvrir l'Amérique, et de refaire, sans critique, l'histoire avec quelques tessons problématiques, en balayant tout ce qui existe pour substituer aux faits les plus certains, d'intempérantes imaginations.

LOUIS JALABERT.

1. Ch. Clermont-Ganneau, *les Fraudes archéologiques en Palestine*. Paris, Leroux, 1885, p. 101-266.